

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUI 2015

PRESENTS : Mmes et M.M. BOCQUIER, CHATEIGNER, BROSSEAU, GODREAU, BLUTEAU, GAUVRIT, CAIGNON, ROBICHON, BRIFFAUD,

EXCUSES : Mmes GERBAUD et BRAUD et M.M. GABORIT, SACHOT, ROULLEAU, PRUGNEAUX

Le compte rendu de la dernière réunion n'appelle pas d'observation.

Mme Marie-Laurence BRIFFAUD a été désignée secrétaire.

1 – PRESENTATION DE HORIZON EMPLOI, LE JARDIN DES PUY ET RENOVPAL

Mme Michèle REVAUD, la Directrice d'Horizon Emploi, est venue en Mairie présenter cette association qui travaille à la réinsertion professionnelle des personnes en difficultés du Pays de Pouzauges. La réinsertion se fait tant auprès des entreprises que des personnes privées.

La Présidente des Jardins des Puy, à son tour, a exposé le fonctionnement de sa structure. C'est un jardin maraîcher biologique. Sa mission est de permettre la réinsertion socio-professionnelle des personnes éloignées de l'emploi sur le territoire du pays de Pouzauges et des communes avoisinantes.

Mme REVAUD a également présenté l'association Rénovpal qui est une association humanitaire et sociale, spécialisée dans le recyclage de palettes en bois.

2 – ATTRIBUTION DES TRAVAUX DE REFECTION DE LA TOITURE DE LA SALLE DE SPORTS ET DEMANDES DE SUBVENTIONS (035-036-15)

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il a reçu des offres, concernant la réfection de la toiture de la salle de sports. La commission bâtiment propose au conseil de retenir celle de l'entreprise « BRIAND » des Herbiers, pour un montant de 57 500 € H.T. Le conseil accepte cette proposition et autorise le Maire ou un adjoint à signer le marché à intervenir.

Pour information : le Conseil d'administration du Centre National pour le Développement du Sport (CNDS) a défini de nouveaux critères d'attribution de ses subventions pour l'aménagement d'un équipement sportif. En conséquence, la demande de subvention formulée pour la rénovation du sol de la salle de sport n'est pas éligible et ne sera pas présenté au prochain conseil d'administration du CNDS prévu à l'automne 2015.

La commune a reçu l'accord de subvention du Conseil Départemental d'un montant de 9 186 €, suite à la demande formulée concernant la réfection du sol. Au moment de cette demande, nous n'évoquons pas la couverture. Pour ces travaux, la commune peut prétendre à une subvention du conseil Départemental à hauteur de 22.5 %. (15 % + 7.5 % petite commune). Le conseil sollicite cette aide.

Un courrier sera transmis à la Communauté de Communes du Pays de Pouzauges pour une demande de fonds de concours sur l'ensemble des travaux de la salle de sports (relamping, macrolon, couverture, changement des panneaux de basket, réfection des lignes en attendant le changement du sol en 2016)

3 – LOTISSEMENT DES ACACIAS : LE POINT

Mr le Maire a fait le point du dossier, suite à la réunion du 15 juin en Mairie, en présence de Mr AUVINET de l'ASPL (Agence de Services aux Collectivités Locales de Vendée), du maire, du 1^{er} adjoint Mr Joël Chateigner et de Mr Henri Robichon.

Rappel : Le conseil a décidé de ne lancer que la réalisation de 12 lots (Tranche appelée 1A) et de laisser pour l'instant la tranche 1B (14 lots).

II a été convenu :

- 1- De continuer l'étude pour la tranche 1A seulement,
- 2- La SAET (Mr Mathieu JALLEAU) (l'organisme qui s'occupe du dossier) étudie la partie financière de la Tranche 1A.
- 3- Après cette étude, la commune lance un appel d'offres auprès des entreprises (Février 2016)).
- 4- Les travaux pourront commencer au printemps 2016.

4 – ETAT DES TRAVAUX DE SECURITE DANS LE CENTRE BOURG

Les panneaux provisoires ont été installés le samedi 13 juin. Un premier bilan a été fait entre élus. L'essai va se poursuivre. Une décision sera prise pour définir la meilleure façon de faire réduire la vitesse rue de Rochereau et rue du Grand Lay.

Pour faire ralentir la circulation au Petit Clou, des contacts vont être pris avec l'agence routière pour trouver la meilleure des solutions pour aménager cette voie départementale.

5 – TRAVAUX DE VOIRIE 2015

Les plis doivent être remis en mairie pour le 7 juillet. La commission voirie se réunira le même jour à 18H30 à la mairie en présence de la SAET.

6 – GARANTIE D'EMPRUNT A L'OGEC (037-15)

Pour ses futurs travaux, l'OGEC doit faire un emprunt de 150 000 € sur 10 ans, au taux de 1.41 % auprès de la Caisse d'Epargne. Cette association demande que la Commune garantisse l'emprunt. Après délibération, le conseil accorde sa garantie à l'OGEC pour le remboursement de cet emprunt contracté auprès de la Caisse d'Epargne à hauteur de 100 %.

7 – DEMANDE DE PARTICIPATION DE LA VILLE DE CHANTONNAY POUR LES FRAIS ENGENDRES PAR LE CENTRE MEDICOL SCOLAIRE (038-15)

Afin de compenser symboliquement les frais supportés par la ville de CHANTONNAY pour le centre médico scolaire (loyer, fluides, entretien des bâtiments, fournitures administratives...), son conseil municipal a décidé de réclamer aux communes concernées une participation financière de 0.50 € par élève rattaché au Centre Médico Scolaire, soit une somme de 44.50 € pour l'année 2012-2013. Le conseil accepte de verser à la ville de Chantonay, la somme demandée.

8 – COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES

Une nouvelle commission va être mise en place au niveau communautaire: la CLECT : la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées. Cette commission sera chargée d'évaluer les résultats pratiques et financiers entre autres des compétences, des charges qui ont été transférées à la Communauté de Communes et de discuter éventuellement des compétences transférables.

Mr le Maire informe le conseil que Mr Michel GABORIT s'est proposé pour être titulaire et Mr Henri ROBICHON, comme suppléant. La liste des personnes désignées a été transmise à la Communauté de Communes. Une délibération n'est pas nécessaire.

9 – DECISIONS PRISES PAR DELEGATION

☞ Commande à ADEQUAT pour des panneaux sécurité enfants, un miroir, un panneau handicapés, des brides et supports, 4 tables pour la cantine pour un montant de 3 074.81 € H.T.

☞ Commande à DECOLUM pour des guirlandes de Noël pour 208 € H.T.

☞ Location d'un nouveau photocopieur auprès de VERRIER Majuscule des Herbiers.

Mr le Maire informe le conseil qu'il va valider le devis qu'il a reçu pour l'acoustique d'une partie de la garderie (une autre partie a été faite en 2014) et de la moitié du plafond du restaurant scolaire.

10 – PANNEAUX SUPPLEMENTAIRES

Le conseil valide l'achat de panneaux complémentaires :

- ☛ 2 panneaux « route barrée »
- ☛ 2 panneaux « cérémonie »
- ☛ 2 panneaux « traversée difficile »

11 –POINT DES COMMISSIONS

INFORMATION

La gazette sera distribuée début juillet en même temps que le bulletin communautaire.

BATIMENT (039-15)

Mme M-Laurence BRIFFAUD souhaite intégrer la commission bâtiments. Le conseil accepte.

12 –BILAN DE REUNIONS EXTERIEURES

- **ASSEMBLEE GENERALE DE CALYPSO** : Mme Nadine GAUVRIT a participé à cette réunion et en a donné le bilan. Globalement une baisse de fréquentation est constatée dans tous les centres gérés par Calypso, par contre les séjours sont en augmentation.

- **VENDE EAU** : Mr Joël CHATEIGNER, délégué titulaire a donné le compte rendu de la dernière réunion. Les mairies seront contactées pour voir quelles économies d'eau elles pourraient réaliser dans les bâtiments communaux.

-

12 –LES BOUCHONS DE L'AVENIR

Le bac où vous pouvez déposer vos bouchons en plastique sera installé, à partir du 1^{er} juillet, à côté du conteneur à textiles.

Les prochaines réunions du conseil ont été fixées au :

- ☛ jeudi 16 juillet, à 20 H 30
- ☛ mardi 1^{er} septembre, à 20 H 30
- ☛ mardi 6 octobre, à 20 H 30
- ☛ mardi 3 novembre, à 20 H 30.

Vu par la secrétaire de séance : Marie-Laurence BRIFFAUD
Le Maire : Michel BOCQUIER